Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 21 (1991)

Heft: 9

Rubrik: Courrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Appareil acoustique

Suite à la parution d'un article dans votre revue, intitulé «L'ouïe, c'est aussi la vie», il nous est apparu utile de vous faire part des informations complémentaires suivantes au sujet de la procédure en vigueur:
Le rentier ou la rentière AVS qui désire bénéficier de la contribution de l'AVS au paiement d'un appareil acoustique doit remplir une formule de demande et l'envoyer à la caisse de compensation AVS qui lui verse sa rente de vieillesse.
Les formules de demande peuvent être obtenues auprès des personnes et services suivants:
– Caisses de compensation AVS
– Agences communales AVS
– Acousticiens reconnus par l'AVS ou l'AI.
Après avoir reçu la demande, le Secrétariat AI charge un expert ORL de vérifier si les conditions d'octroi d'une contribution sont remplies, c'est-à-dire si l'assuré souffre d'une surdité grave au sens des normes établies par l'AVS.
On considère comme telle une déficience de l'ouïe sensiblement plus profonde que la baisse de l'audition constatée en règle générale auprès des personnes âgées.
Sur la base de l'expertise, le Secrétariat AI examine si les conditions d'octroi sont remplies. Si tel est le cas, il invite l'assuré à se rendre chez un acousticien reconnu pour l'adaptation d'un appareil. Ensuite, l'expert ORL vérifie le résultat de cette adaptation.
Lorsque l'expertise finale a été établie, l'assuré reçoit du Secrétariat AI une communication au sujet de l'octroi de la contribution financière de l'AVS, qui s'élève à 75% du prix net de l'appareil, mais au maximum à Fr. 1100.– (valeur 1991).
Comme cela était mentionné dans l'article, le solde de la facture concernant l'appareil acoustique est remboursé à l'assuré dans le cadre des prestations complémentaires, si celui-ci en est bénéficiaire.
Nous tenions à vous faire part de ce qui précède afin d'éviter tout malentendu.
Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact avec nous pour tout renseignement complémentaire relatif à ce sujet. *Assurance-Invalidité fédérale AI, 1815 Clarens.*

Se remettre d'aplomb...

Qui ne connaît «Notre-Dame du Bon Accueil», situé dans les Mayens de Sion à 1320 m d'altitude, accessible à tous, et au pied de Thyon 2000? C'est le havre d'accueil, de joie, de paix, de contacts humains... Pour résoudre vos problèmes de santé, et retrouver la joie de vivre! Pour y passer quelques jours de calme et de repos, pour se retrouver même en couple pour un temps de réflexion, ou être ensemble tout simplement, et se détendre. Pour y respirer le bon air de nos montagnes, alors venez, nous vous y accueillerons, car on y vient et on y revient. En hommage de reconnaissance d'une ancienne convalescente.

Aimée Miret, Pont de la Morge (VS)

Ces folles années...

Dans la rubrique des Georges Gygax, «Ces folles années», vous avez parlé, au cours de 1924 et 1929, d'Alain Gerbault, qui était le petit-cousin de ma grand-mère et dont, toute ma jeune enfance, j'ai entendu parler. J'en déduis que vous avez peut-être une certaine documentation sur sa vie puisque vous avez aussi publié sa photo. N'ayant que 8 ou 10 ans au moment des exploits de ce petit-cousin, je ne m'intéressais pas à connaître sa généalogie et ce n'est que vers 1950 que j'ai voulu en savoir davantage sur lui, mais ma grand-mère venait de mourir. Dans les librairies où je me suis adressée, on n'a pas pu me dire où trouver des renseignements détaillés sur lui. Le père de ma grand-mère avait des fours à chaux dans la région de Sarthe et de la Mayenne. C'est par la «lignée féminine», donc par alliance, que la famille Gerbault est venue et a donc eu aussi des fours à chaux. Je sais seulement qu'Alain est né en 1893 et mort en 1944, en Afrique, si je ne me trompe. Etait-ce de mort naturelle ou d'assassinat? Je crois qu'il ne s'est pas marié, et qu'il n'a pas eu de descendant direct. C'est, à peu près, tout ce que je sais de lui et, si l'on pouvait me fournir d'autres renseignements, cela me ferait plaisir.

Janine Hoby-Endier, 8038 Zurich.

Entendre mieux!

Après vous avoir parlé de la lessive autrefois il y a quelques mois, c'est aujourd'hui l'ouïe qui retient mon attention. J'ai 85 ans! Mais, à 60 ans, je portais un appareil. J'ai entendu parler d'un Dr B. qui opérait et je l'ai consulté. Le résultat a été extraordinaire. Alors que j'étais complètement endormie, il a placé devant la «fenêtre ronde» une petite paroi veineuse prise sur le pied. Il a placé un petit crochet en argent contre cette paroi et cela me redonne les vibrations de l'ouïe. Quand je me suis réveillée, j'entendais! J'ai recommandé cette opération à plusieurs personnes, dont une opérée déjà deux fois et qui n'en avait connu aucun résultat, la réussite a été parfaite. Il est retourné à l'usine, de l'ouate dans l'oreille, car il entendait trop! Je crois savoir que le Dr B. a formé un successeur à Lausanne. Pour moi, je lui garde une grande reconnaissance.

O. B., Les Verrières

Sans paroles.
Dessin de Grove,
Cosmopress Genève.